

RECOMMANDATION UIT-R BT.1846

Notations pour les systèmes vidéo

(2008)

Domaine d'application

La présente Recommandation spécifie les notations à utiliser pour désigner les systèmes vidéo par leurs caractéristiques de balayage et pour indiquer les niveaux de leurs signaux numériques ainsi que leurs mots de code.

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) que les notations utilisées pour désigner les systèmes vidéo ne sont pas toujours harmonisées dans les diverses Recommandations relatives à ces systèmes;
- b) qu'il serait souhaitable d'utiliser une seule et même notation pour chaque système vidéo dans toutes les Recommandations;
- c) qu'une étude des Recommandations utilisant des notations pour désigner les divers systèmes vidéo a permis de relever plusieurs éléments de convergence intéressants,

recommande

- 1 d'utiliser une seule et même notation pour chaque système vidéo dans toutes les Recommandations relatives à ce système;
- 2 d'utiliser comme notation la notation détaillée figurant dans l'Annexe 1;
- 3 chaque fois qu'une Recommandation devant être révisée utilise une notation pour désigner un système vidéo, d'aligner cette notation sur celles figurant dans l'Annexe 1.

Annexe 1**Notations à utiliser pour les systèmes vidéo**

En règle générale, il convient d'utiliser les notations suivantes pour les systèmes vidéo:

1 Caractéristiques spatiales

Lorsqu'un système vidéo est identifié par ses caractéristiques bidimensionnelles, le nombre de pixels actifs par ligne devrait être suivi du nombre de lignes actives par trame, avec le délimiteur «×» (par exemple 1 920 × 1 080).

Lorsqu'un système vidéo est identifié par une caractéristique unidimensionnelle, il convient d'indiquer le nombre de lignes actives par trame ou le nombre de lignes totales par trame. Il est préférable d'indiquer le nombre de lignes actives par trame pour les systèmes numériques.

2 Caractéristiques temporelles

La résolution temporelle d'un système vidéo devrait être identifiée par la fréquence d'image pour les systèmes à balayage progressif ou par la fréquence de trame pour les systèmes avec balayage à entrelacement.

Le type de balayage devrait être indiqué par le symbole P, I ou PsF¹ qui suit la résolution temporelle et qui en est séparé par le délimiteur «/» (par exemple 50/I, 59,94/P et 30/PsF).

Les rapports d'entrelacement (2:1 ou 1:1) peuvent être indiqués dans certains cas mais on utilisera, de préférence, les symboles ci-dessus.

Lorsqu'un système vidéo est identifié à la fois par ses caractéristiques spatiales et ses caractéristiques temporelles, les caractéristiques spatiales devraient être suivies des caractéristiques temporelles avec le délimiteur «/» (par exemple 1 920 × 1 080/50/I et 1 080/30/PsF).

3 Format d'image

Le format d'image devrait être identifié par le rapport entre la dimension horizontale et la dimension verticale de l'image, avec le délimiteur «:».

4 Niveaux des signaux vidéo

En règle générale, les niveaux des signaux vidéo devraient être indiqués à l'aide d'une notation décimale. De préférence, ils devraient être complétés par un suffixe (indice entre parenthèses) indiquant la profondeur des bits (par exemple 0₍₈₎ – 255₍₈₎ pour les systèmes à 8 bits et 0₍₁₀₎ – 1 023₍₁₀₎ pour les systèmes à 10 bits).

5 Représentation des mots de code

Pour représenter les mots de code, il conviendrait d'utiliser, de préférence, une notation hexadécimale; toutefois, lorsqu'il faut indiquer la relation entre des mots de code présentant des profondeurs de bits différentes, il conviendrait d'utiliser, de préférence, une notation fractionnaire.

¹ PsF (transport avec segmentation d'image): image prise en mode à balayage progressif dont la résolution temporelle devrait être identifiée par la fréquence d'image.